

Citoyens du Monde

L'histoire de nos migrations

Myriapolis

décembre 2015

dossier pédagogique

Table des matières

Présentation **3**
1. Des plantes, des animaux et des hommes se déplacent **4**

1.1. Quand les plantes partent en balade 4
1.2. Quand les animaux suivent leur nourriture 4
1.3. En voyage avec les hommes 5
1.4. Quand les hommes et les femmes déménagent 5

2. Nous, les nomades **6**

2.1. De l'Afrique à l'Europe 6
2.2. De l'homme de Néanderthal à l'homo sapiens 7
2.3. Le nomade devient paysan 7
2.4. Grandes migrations en Europe 7
2.5. De petits groupes de migrants 8

3. L'Europe essaime **9**

3.1. Les grands voyages de découverte 9
3.2. Colonisations 10
3.3. La traite des esclaves 10
3.4. Congo belge 11
3.5. Les Belges du bout du monde 11
3.6. Les Nouveau Monde, une terre d'espoir 12

4. La Belgique, terre promise **12**

4.1. Belgique : émigration et immigration 12
4.2. Après les Première Guerre mondiale 13
4.3. Deuxième Guerre mondiale 13
4.4. Après la Deuxième Guerre mondiale 13
4.5. Les années soixante 14
4.6. Crise économique 14
4.7. Les années septante et suivantes 15
4.8. Aujourd'hui 15

Nous sommes tous des enfants de migrants **16**

GLOSSAIRE 17
PAGE ACTIVE 19
SOLUTIONS 20
POUR ALLER PLUS LOIN 21
BIBLIOGRAPHIE 22
COLOPHON 22

Myria, le Centre fédéral Migration, est une institution indépendante. Il analyse la migration, défend les droits des étrangers et lutte contre la traite et le trafic des êtres humains. Myria promeut une politique basée sur la connaissance des faits et le respect des droits de l'homme. A ce titre, il entre dans ses prérogatives de stimuler l'information et la réflexion sur la migration de manière générale.

La question migratoire provoque de vifs débats de société, et c'est normal. Tout ce qu'une société comporte de conflictuel se concentre dans ces questions : la politique, le social, l'économie, l'histoire, les espoirs des uns, les peurs des autres. En outre, la migration nefait la une de l'actualité que dans les moments de crise, comme celui de la hausse spectaculaire des flux de demanderus d'asile de l'été 2015. Pourtant, la migration est l'un phénomène des plus communs de l'histoire, qui a existé et existera encore tant qu'il y aura des humains, et qui tend à être bien méconnu. Saviez-vous que, globalement, le total des migrations Sud-Sud équivaut au total des migrations Sud-Nord ? Que sur 7 milliards d'habitants, environ 1 milliard est en situation de mobilité (*migrations internes* pour 75% des migrants et *migrations internationales* pour 25% de ceux-ci) ? Les migrations Sud-Nord et Sud-Sud équivalent en effet respectivement à 81,9 millions (soit 35% des migrations mondiales) et à 82,3 millions (soit 32% des migrations mondiales). Les migrations Nord-Nord s'élèvent quant à elles à 53,7 millions, soit un non négligeable 23% des migrations mondiales !

Dans une actualité mouvementée, il nous parait nécessaire de proposer un document de référence permettant de mieux appréhender la réalité migratoire et ses racines historiques, et qui puisse être lu par les plus jeunes – comme par les moins jeunes. Prendre conscience des réalités migratoires passées, en ce compris dans les motifs des migrants dont nous sommes les descendants, est important pour la perception des enjeux migratoires contemporains. Ainsi, les hommes se sont-ils toujours déplacés d'un endroit à un autre pour survivre, ou simplement pour mieux vivre. La leçon des mouvements migratoires passés ne peut que nous aider à mieux comprendre et percevoir les mouvements migratoires présents et à relativiser le point de vue statique qui nous fait percevoir les enjeux migratoires comme des problèmes et non comme une donnée de fait de notre histoire. On y découvrira ainsi combien, au bout du compte, les hommes non seulement ont toujours migré, mais le font pour des raisons sensiblement équivalentes, hier comme aujourd'hui… et comme ils le feront demain.

La juste appréhension des phénomènes migratoires passe forcément par la juste appréhension des motifs de migration. L'histoire des migrations constitue, de ce point de vue, une source éclairante, et invite à percevoir la migration non en tant qu'élément homogène et autonome isolé de son contexte, mais comme une composante de l'histoire humaine, et une conséquence directe de la propension des hommes à survivre ou vivre mieux. Cela invite à un constat : tant que les hommes auront des raisons de se déplacer, la migration subsistera comme mode de vie. La meilleure connaissance des migrations et de leur histoire influencera directement la perception des migrants, et œuvrera ainsi à la réduction des préjugés à leur égard.

Ce manuel est une réédition de la brochure « Suis-je un migrant ? » éditée en 2009. Il adopte une approche historique qui met en perspective bien des *a priori* et stéréotypes sur les migrants aujourd'hui.

J'espère que cet outil contribuera à une meilleure perception des migrations, en pariant que, au-delà des slogans moralisateurs, c'est avant tout par la diffusion d'informations sur la réalité telle qu'elle est, notamment sur le plan historique, que se formera l'appréhension la plus juste possible des phénomènes migratoires.

François De Smet, Directeur

1. DES PLANTES, DES ANIMAUX ET DES HOMMES SE DÉPLACENT

Migrer veut dire déménager. Un migrant est donc une personne qui se déplace et va s'installer dans une autre région. Dans ce sens, nous sommes tous des migrants. Tous les êtres vivants migrent. Au fil des siècles, les hommes n'ont d'ailleurs pas été les seuls à se déplacer, les plantes et les animaux se sont déplacés en permanence aussi. Le monde tel que nous le connaissons aujourd'hui est le résultat d'innombrables migrations.

1.1. Quand les plantes partent en balade

Cela peut paraître bizarre, mais les plantes sont des migrantes chevronnées. Quand la température change, de nombreuses espèces végétales s'en vont vers des régions plus hospitalières. Une plante ne migre évidemment pas de sa propre initiative ; la migration des espèces végétales est, dans son ensemble, un processus progressif. Certaines espèces produisent des graines à germination rapide pour accélérer leur reproduction, de façon à ce que chaque nouvelle génération puisse aller se fixer un peu plus loin que la précédente. D'autres plantes produisent des graines mobiles que le vent ou les oiseaux pourront emporter, comme les graines « hélicoptères » de l'érable, par exemple. Pendant la période glaciaire, de nombreuses espèces végétales ont ainsi migré vers des régions plus chaudes pour survivre. Aujourd'hui, nous assistons au mouvement inverse. Le réchauffement de la Terre oblige de nombreuses espèces sensibles au climat à aller chercher refuge dans des régions plus élevées, plus froides. Il est scientifiquement prouvé que de nombreuses plantes des Alpes vivent aujourd'hui plus de 400 mètres plus haut qu'il y a un demi-siècle. Par ailleurs des plantes comme la luzerne tachetée (Medicago arabica), qui sont en principe typiques des régions chaudes de la Méditerranée, font brusquement leur apparition dans nos talus. Les scientifiques ont également calculé que dans nos régions les espèces d'arbres doivent se déplacer d'au moins deux kilomètres par an pour pouvoir résister aux changements climatiques. La plupart des espèces ne pouvant toutefois pas se déplacer de plus de 100 à 400 mètres par an, beaucoup d'entre elles sont menacées de disparition. Pour les plantes, migrer est donc souvent une question de vie ou de mort.

1.2. Quand les animaux suivent leur nourriture

Les animaux aussi doivent se déplacer pour survivre. Pendant la « grande migration », plus de 1,5 million d'animaux se déplacent dans les plaines du Serengeti (en Tanzanie et au Kenya), à la recherche de nourriture. Ce marathon annuel concerne surtout les gnous, mais des gazelles et des zèbres y participent également. Ils sont suivis à la trace par des lions et des hyènes qui n'ont d'autre choix que de se déplacer avec leurs proies. Les animaux sont évidemment beaucoup plus mobiles que les plantes : ils n'ont pas besoin de longues années pour se déplacer et peuvent parcourir de beaucoup plus longues distances. Ainsi, la baleine grise parcourt plus de 800.000 kilomètres dans sa vie, soit à peu près l'équivalent d'un aller et retour sur la Lune ! Le saumon atlantique est lui aussi un grand voyageur. Chaque année, des millions de saumons quittent l'océan pour aller remonter le cours de la rivière où ils sont nés et s'y reproduire, parfois à des milliers de kilomètres de là où ils vivaient. Les insectes ne sont pas en reste et se montrent au moins aussi voyageurs. Poussés par la faim, des nuages formés de milliards de criquets pèlerins parcourent parfois plusieurs centaines de kilomètres par jour. Et comme ces criquets dévorent quotidiennement leur propre poids de nourriture, ils abandonnent derrière eux un paysage de désolation. Tout comme les plantes, tous ces animaux migrent donc dans l'espoir de trouver une vie meilleure : des régions plus chaudes, plus de nourriture, un meilleur lieu de reproduction.

1.3. En voyage avec les hommes

Les animaux et les plantes ne migrent pas toujours de leur propre initiative. Au fil des siècles, ils ont souvent accompagné les hommes dans leurs pérégrinations. L'histoire de la pomme de terre est certainement la plus connue. Cette plante originaire de l'Amérique latine a été importée au XVIe siècle par les Espagnols. Au début, les pommes de terre avaient la réputation d'être des « plantes diaboliques ». La plante de pomme de terre fait en effet partie de la même famille que la belladone noire, une plante très toxique, qui rendait malades les personnes qui mangeaient ses tubercules sans les cuire. Une fois que l'on a compris qu'il fallait la cuire, la pomme de terre s'est répandue à toute allure dans une Europe menacée de famine. Aujourd'hui, ce tubercule continue d'occuper une place primordiale dans notre alimentation quotidienne, que ce soit en Europe ou ailleurs. De nombreux animaux ont eux aussi traversé les océans dans le sillage des hommes. Les colonisateurs européens ne sont pas partis seuls aux Amériques; ils ont embarqué avec eux des chevaux, des moutons, des chèvres et des porcs. S'ils ne l'avaient pas fait, les cow-boys se déplaceraient peut-être aujourd'hui à dos de lamas ! Et ce n'est pas sans raison que les Indiens ont donné à l'abeille mellifère le nom de « mouche anglaise ». L'Amérique n'est pas la seule à devoir nombre de ses animaux à des migrations organisées. L'Australie est aujourd'hui « le pays de la laine », mais peu de gens savent que les moutons n'ont été introduits qu'au XIXe siècle dans cette colonie anglaise.

1.4. Quand les hommes et les femmes déménagent

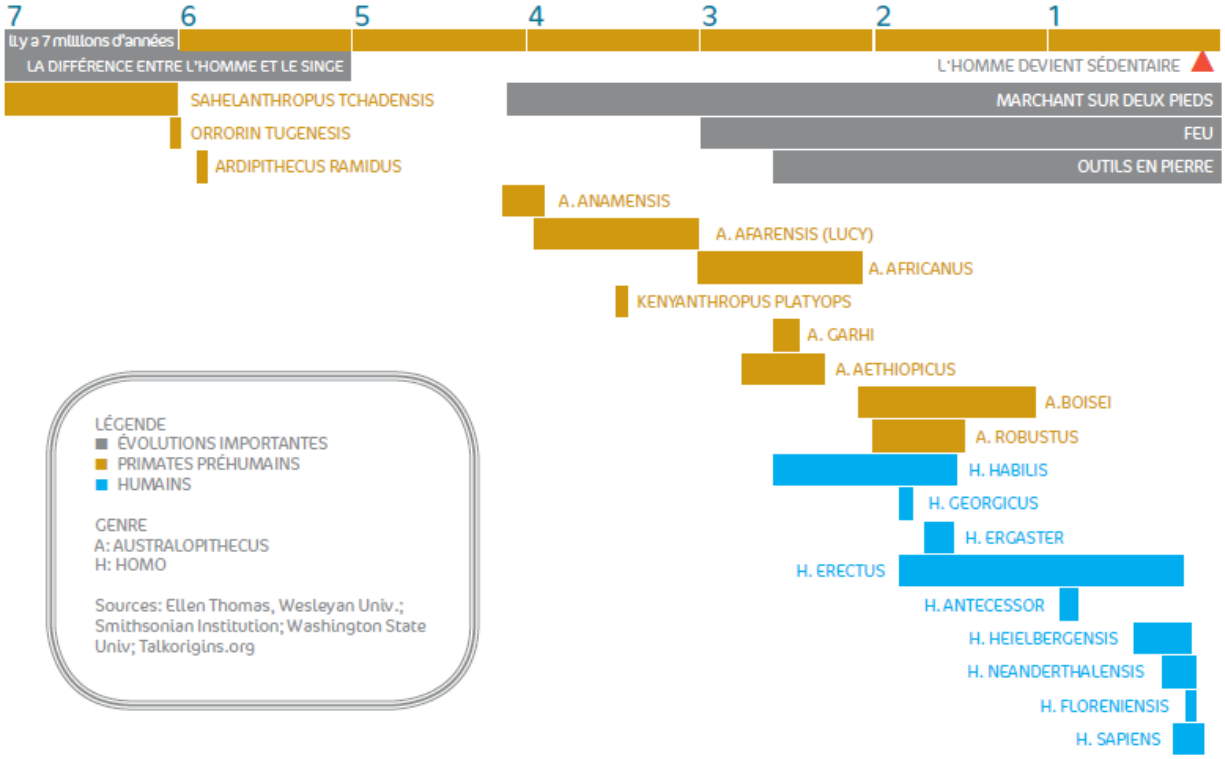
L'être humain est incontestablement le plus acharné des migrants. Des milliers d'années avant que les grands explorateurs ne parcourent les océans, nos ancêtres préhistoriques faisaient déjà le tour du monde. Le voyage est inscrit au plus profond de la nature humaine. Nous parcourons aujourd'hui d'innombrables kilomètres. Les progrès techniques y sont évidemment pour beaucoup. Les moyens de transport modernes, comme l'avion et le train, nous permettent de parcourir rapidement des distances incroyables. Alors que Christophe Colomb a mis plus de deux mois pour atteindre les côtes américaines, il faut aujourd'hui moins de dix heures d'avion pour aller à New York. L'Union européenne a même instauré la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de ses frontières. La facilité de mouvement dont beaucoup bénéficient aujourd'hui est inédite dans l'histoire de l'humanité. Nous ne devons toutefois pas perdre de vue que cette liberté de circulation reste souvent limitée pour des raisons administratives comme, par exemple, le visa dont certains ont besoin pour pouvoir entrer dans un pays. Les gens sont parfois obligés de migrer. Ce fut le cas, par exemple, à l'époque du commerce des esclaves ou du travail obligatoire des prisonniers dans l'économie de guerre. Heureusement, la plupart de ceux qui se déplacent aujourd'hui le décident en toute liberté. Ils vont s'installer dans une maison plus grande ou un quartier plus agréable, dans leur pays ou au-delà des frontières. Certains suivent l'amour de leur vie à l'autre bout du monde ou partent s'installer sur un autre continent pour des raisons professionnelles. Il y a aussi ceux qui, de plus en plus nombreux, voyagent autour du monde pour élargir leurs horizons: ils vont faire du trekking dans la jungle thaïlandaise, un safari en Afrique du Sud, du bénévolat au Congo, etc. Et ceux qui ont le sens de l'aventure moins développé ont eux également la possibilité de découvrir les trésors culturels de notre planète. D'autre part, grâce aux nombreux migrants arrivés en Europe des quatre coins du monde, nous avons aujourd'hui le monde à notre porte. Les gens ne se déplacent évidemment pas sans raison. Que nous partions en vacances ou nous installer définitivement à l'étranger, nous sommes toujours à la recherche du bonheur. Tout comme les plantes et les animaux, les hommes et les femmes migrent dans l'espoir de trouver ailleurs une vie meilleure.

2. NOUS, LES NOMADES

Nous sommes tous descendants de nomades. Depuis son apparition en tant qu'espèce, l'être humain a majoritairement mené une vie errante. Les ancêtres de l'homme moderne se sont déplacés pendant des millions d'années sur la planète avant que l'homo sapiens ne finisse par abandonner sa vie de nomade pour cultiver la terre. Pendant plus de 90% de son existence, l'être humain a vécu en petits groupes de chasseurs-cueilleurs. Il y a à peine 10.000 ans qu'il a commencé à se fixer. Le passage à la vie sédentaire est donc une évolution très récente dans l'histoire de l'humanité.

2.1. De l'Afrique à l'Europe

Les espèces humaines seraient originaires d'Afrique. Selon les plus récentes découvertes, les premiers ancêtres de l'homme auraient vécu en Afrique orientale il y a environ 6 à 7 millions l'années. Très vite, ces hommes primitifs ont commencé à se disperser, d'abord sur le continent africain, puis au-delà. Des fossiles découverts en Chine et en Géorgie et datés de plus de 1,8 millions d'années prouvent que l'homme était déjà présent dans ces régions à cette époque. Il y a à peine 700.000 à 800.000 ans que les premiers hommes se sont risqués au grand voyage vers l'Europe. En Europe occidentale, les plus anciens restes humains ont été découverts en Espagne, à Gran Dolina, et dateraient d'il y a 780.000 ans. L'homme a vraisemblablement atteint le continent européen par la terre ferme, en longeant le Moyen-Orient et en contournant la mer Noire, à moins que le niveau très bas des océans lui ait permis de traverser la mer méditerranée. Bien qu'il soit difficile de découvrir les causes exactes des déplacements de nos ancêtres, les scientifiques pensent que la sécheresse croissante en Afrique et la précarité alimentaire qu'elle entraînait ont été à l'origine de cette migration. C'est la présence de nouveaux troupeaux et de réserves de nourriture ainsi que le climat plus doux qui auraient finalement poussé l'homme à partir vers l'Europe. La concurrence de plus en plus intense entre les différentes espèces humaines pourrait également expliquer pourquoi certains groupes se sont vus obligés de partir à la recherche de nouveaux horizons.



2.2. De l'homme de Néanderthal à l'homo sapiens

Les premiers hommes arrivés en Europe étaient des chasseurs-cueilleurs qui se déplaçaient en permanence. Les tribus nomades suivaient les grands troupeaux qui erraient à travers l'Europe, eux-mêmes à la recherche de nouveaux herbages. Chaque fois que les animaux se déplaçaient, les hommes les suivaient. L'homme s'est ainsi répandu très rapidement sur tout le continent. Au début de la dernière période glaciaire, l'Europe était peuplée de Gibraltar au sud de la Belgique et de l'ouest de la France à la Crimée. Les tribus n'ont pas toutes survécu à cette dernière glaciation. Les Néanderthaliens, jusqu'alors l'espèce humaine la plus représentée dans nos régions, ont peu à peu disparu.

Le débat sur les causes de la disparition des Néanderthaliens n'est pas clos. La plupart des scientifiques affirment que si le climat glacial a joué un rôle, l'apparition d'une nouvelle espèce humaine a compté pour beaucoup. L'homo sapiens, ancêtre de l'homme moderne, est apparu au Proche-Orient et en Afrique orientale il y a environ 100.000 ans. A partir de ces régions, il s'est répandu partout dans le monde. La dernière glaciation battait encore son plein et le niveau des océans était tellement bas que les continents étaient reliés entre eux. Cette nouvelle espèce humaine est arrivée dans nos régions il y a 10.000 à 35.000 ans. Dès que la glace s'est retirée aussi des régions septentrionales, l'homme a pu partir à la découverte de ces contrées.

2.3. Le nomade devient paysan

L'entrée en scène de l'homo sapiens a amorcé une véritable révolution. Il y a environ 10.000 ans, cette espèce humaine a réussi à domestiquer des plantes et des animaux dans les régions fertiles du Tigre et de l'Euphrate. Cette découverte a radicalement transformé son mode de vie. Grâce à des méthodes agricoles de plus en plus efficaces, l'homme a pu se fixer quelque part. Très rapidement, des zones d'habitat sédentaire sont apparues et de nouvelles formes de vie communautaire se sont développées. Les premières civilisations sédentaires sont sans doute nées en Egypte, ainsi que dans la vallée de l'Indus et en Mésopotamie.



Les premières civilisation sédentaires sont sans doute nées en Egypte.

2.4. Grandes migrations en Europe

Ce nouveau mode de vie est arrivé en Europe en même temps que l'homo sapiens. A partir du néolithique, les hommes ont de plus en plus souvent vécu dans des habitats fixes. Cela a favorisé le développement progressif de différents peuples qui vivaient dispersés sur le continent européen.

A partir de 800 av. J.-C., les Celtes – également appelés Gaulois – sont devenus le principal groupe de population en Europe occidentale. Il ne faut d'ailleurs pas considérer « les Celtes » comme un peuple unique; c'était plutôt un nom générique utilisé par les historiens grecs et romains pour désigner différentes tribus qui avaient des coutumes et des traditions similaires. D'abord originaires d'Europe centrale, les tribus celtes se sont déplacées pendant les siècles suivants sur le reste du continent. A son apogée, la civilisation celte avait une ère de dispersion qui allait de la Hongrie et la Roumanie à l'Angleterre et l'Irlande, en passant par l'Allemagne, la Belgique et la France.

Lorsqu'il a conquis nos régions en 52 av. J.-C., Jules César a déclaré que les Belges étaient « le plus courageux des peuples de la Gaule ». Mais de qui parlait-il exactement ? A l'époque romaine, la Belgique actuelle était habitée entre autres par les Ménapiens, les Nerviens, les

Tongres et les Trévires, ainsi que par des immigrés germains et quelques autres venus des bords de la Méditerranée. En d'autres termes, notre pays était alors déjà peuplé d'un patchwork coloré de cultures. Après la victoire de Jules César, les us et coutumes locaux ont été fortement teintés d'influences romaines. Les habitants de la « Gallica Belgica » ont été plus ou moins obligés d'adopter la langue, le système juridique et la religion des Romains.

Au Ve siècle, les Romains ont dû céder la place à de nouveaux arrivants. Chassées de chez elles par la progression des Huns et attirées par les richesses de l'Empire romain d'Occident en plein déclin politique, plusieurs tribus germaniques sont arrivées dans l'Empire romain à partir de la fin du IVe siècle. De grands groupes de Francs, de Vandales et de Goths ont abandonné les hautes terres de Scandinavie pour aller chercher ailleurs un gîte plus sûr. Les invasions germaniques sont à l'origine de la chute de l'empire romain et de l'avènement du Moyen Age.

2.5. De petits groupes de migrants

Plusieurs siècles après le passage de l'homme à un mode de vie sédentaire, les gens continuaient donc à se déplacer, parfois à grande échelle, mais surtout à plus petite échelle. Les migrations de peuples, comme celle dont nous venons de parler, étaient tout à fait exceptionnelles. Certains groupes de population continuaient cependant à respecter les traditions nomades de nos ancêtres. Les marins grecs, par exemple, étaient des voyageurs audacieux. Poussés par la pression démographique et les conflits incessants sur le sol grec, les Grecs ont commencé au VIIIe siècle à coloniser les régions du pourtour méditerranéen. Ils ont très rapidement créé un réseau de comptoirs commerciaux qui s'étendait de l'Asie mineure à la France et permettait aux marchands grecs de vendre leurs produits dans le reste de l'Europe. Des fouilles ont, par exemple, permis de démontrer que les Celtes entretenaient des contacts commerciaux très intenses avec les Grecs.

Au Moyen Age aussi, les marchands avaient une solide réputation de migrants. Les foires annuelles organisées à partir du XIIIe siècle dans des villes comme Bruges et Ypres rassemblaient des commerçants venus des quatre coins de l'Europe. Grâce à eux, les habitants de nos régions découvraient des produits importés d'Angleterre, de France ou d'Italie tandis que le drap flamand était vendu partout en Europe. Au Moyen Age, Bruges et, plus tard, Anvers étaient des centres économiques florissants qui ont attiré de nombreux commerçants étrangers dont certains se sont établis définitivement dans notre pays. Vous avez peut-être déjà vu le tableau de Jan Van Eyck intitulé « Les époux Arnolfini ». Peu de gens savent que ce primitif flamand représente en réalité un couple de migrants : Giovanni Arnolfini, un riche banquier italien qui s'était établi à Bruges avec sa femme, Giovanna Cenami. Outre les Italiens, les marchands allemands, français, anglais ou de la Baltique étaient nombreux à Bruges et Anvers. Il existait dans ces villes des « quartiers ethniques » du type de ceux que nous connaissons aujourd'hui. Little Italy avant la lettre, en quelque sorte.

Au Moyen Age, de nombreux fonctionnaires menaient eux aussi une existence nomade. C'est ainsi qu'au IXe siècle, Charlemagne disposait d'une cour itinérante et se déplaçait en Europe avec toute sa suite. Le roi d'Angleterre Henri Ier a créé au XIe siècle un système de juges itinérants qui parcouraient le pays pour rendre la justice.

Le dernier groupe dont il nous faut absolument parler ici est celui des pèlerins. Il était très courant au Moyen Age de partir en pèlerinage. Les pèlerins parcouraient d'innombrables kilomètres pour se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle, Jérusalem, Rome ou dans l'un des nombreux autres lieux de pèlerinage que comptait l'Europe à cette époque. Beaucoup ne revenaient pas et s'arrêtaient en cours de route.

Il est donc bien clair que chaque époque a ses nomades. A la suite des nombreuses migrations, la population européenne de la fin du Moyen Age se caractérisait par une grande diversité culturelle. On peut même dire que l'Europe doit

la richesse de son histoire culturelle à ce brassage d'influences.



'Les époux Arnolfini' de Van Eyck représente des migrants italiens riches.

3. L'EUROPE ESSAIME

Une fois devenu sédentaire, l'être humain est rapidement devenu casanier. Ceux qui se déplaçaient au Moyen Age étaient très peu nombreux en comparaison avec leurs lointains ancêtres. Beaucoup possédaient des animaux qu'ils devaient soigner ou des champs qu'ils devaient cultiver. Ils n'étaient pas très enclins non plus à quitter leur région natale.

La naissance des Etats et des villes à partir du Xe siècle allait encore renforcer le caractère sédentaire de la société. A l'exception des marchands, des pèlerins et des soldats, les gens n'avaient guère de possibilités de quitter leur terre natale. Et ceux, très rares, qui faisaient malgré tout le choix d'une vie nomade ne quittaient pour ainsi dire jamais le continent européen.

Seuls les Vikings se seraient lancés très tôt dans des expéditions au-delà des océans. Les découvertes archéologiques démontrent qu'ils avaient atteint les côtes de l'Amérique du Nord dès avant le début du XIe siècle. Le marchand vénitien Marco Polo a sillonné de vastes régions de l'Asie au début du XIVe siècle. Ce n'est pas un hasard si Marco Polo était originaire de Venise. Au XIVe siècle, la « Cité des Doges » était l'un des centres commerciaux les plus riches et les plus puissants d'Europe. Tous ceux qui rêvaient d'aventure savaient qu'à Venise ils avaient une chance de voir se réaliser leur rêve. A long terme, l'urbanisation de l'Europe a permis la croissance économique et culturelle indispensable à la réussite des colonisations futures. A partir du XVe siècle, quelques aventuriers osèrent se risquer de plus en plus loin sur les océans. A partir du XVIe siècle, la découverte de nouvelles régions allait provoquer de nouveaux déplacements en masse. Entre le XVIe et le XIXe siècle, des millions d'Européens ont émigré vers les nouvelles colonies pour aller y construire une nouvelle vie.

3.1. Les grands voyages de découverte

Les aventuriers comme Marco Polo ont inspiré les générations suivantes de grands voyageurs. On raconte que c'est le récit de voyage de Marco Polo qui aurait poussé Christophe Colomb à partir à la recherche d'une nouvelle route vers l'Extrême Orient. Il est incontestable aussi que les célèbres voyages de découverte des Portugais au début du XVe siècle ont joué un rôle. En 1430, Henri le Navigateur a pris l'initiative d'aller explorer la côte occidentale de l'Afrique. Contrairement à ce que suggère son nom, ce prince portugais n'a pas participé personnellement à ces voyages, mais ses hommes sont parvenus à atteindre sans encombre la Côte d'Ivoire actuelle. Dans les années qui ont suivi sa mort, des marins portugais allaient s'aventurer de plus en plus loin le long des côtes africaines. Bartolomeus Diaz a atteint la pointe septentrionale de l'Afrique en 1488. Il avait décidé de baptiser ce cap Cabo Tormentosos (Cap des Tempêtes), mais le roi Jean II du Portugal a préféré l'appeler Cabo de Boa Esperança (Cap de Bonne-Espérance),

car il était convaincu que cette découverte ouvrait une brèche dans la recherche d'une nouvelle route maritime vers les Indes. En tant que plaque tournante du commerce des épices, les Indes étaient à l'époque la terre promise dont rêvaient de nombreux commerçants européens. Quelques années plus tard, le Portugais Vasco de Gama réussirait finalement à contourner entièrement l'Afrique et à accomplir la première traversée maritime entre l'Europe et les Indes.

Face au succès des Portugais, leurs concurrents espagnols se devaient de réagir. En 1492, à l'issue de longues discussions, le roi d'Espagne accorda à Christophe Colomb l'autorisation – et les moyens financiers – de réaliser son projet de faire voile vers les Indes par l'ouest. Il finit par échouer aux îles Bahamas, ce qui ne l'empêcha pas de donner aux habitants de la région le nom d'Indiens! Bien que Christophe Colomb soit souvent considéré comme celui qui a découvert l'Amérique, c'est en réalité un autre Italien, Giovanni Caboto, qui, naviguant au service de l'Angleterre, fut le premier à poser le pied sur le continent américain en 1497. Au début du XVIe siècle, les Espagnols finirent par trouver un passage par l'ouest, qui contournait entièrement l'Amérique du Sud. L'un des navires qui avaient quitté l'Espagne en 1519 sous le commandement du Portugais Ferdinand Magellan revint en 1522 après avoir accompli le tour du monde. Il était passé par la Patagonie et les Philippines et avait regagné Séville après avoir fait tout le tour de l'Afrique.



Colomb arrive aux Indes.

3.2. Colonisations

Ces grands voyages de découverte ont ouvert un nouveau chapitre de l'histoire des migrations humaines : les colonisations. Chaque fois qu'une nouvelle contrée était découverte, elle était annexée au pays qui avait financé l'expédition. Des puissances européennes comme l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre se sont ainsi bâti très rapidement un empire colonial impressionnant. Les colonisations ont également engendré un nouveau flux migratoire puisqu'il fallait gouverner et aménager les nouvelles colonies. Des milliers d'Espagnols ont ainsi embarqué pour l'Amérique latine; ils étaient fonctionnaires de la couronne espagnole ou aventuriers avides de faire fortune. De nombreux Anglais aussi sont partis vers le Nouveau Monde. Au début du XVIIe siècle, l'explosion démographique avait provoqué une telle famine que le gouvernement anglais décida d'offrir 20 hectares de terre à tous les citoyens qui partiraient pour l'Amérique. De nombreux fermiers et paysans pauvres profitèrent de cette chance et partirent s'installer dans les nouvelles colonies anglaises d'Amérique du Nord. D'autres, comme les célèbres « Pères Pèlerins » (*Pilgrim Fathers* en anglais), sont partis pour échapper aux persécutions religieuses. Ce groupe de réformateurs religieux avait quitté le giron de l'Eglise anglicane et s'était embarqué en 1620 pour l'Amérique dans le but d'aller y vivre leur religion en toute liberté. Ils ont finalement créé la « Colonie de Plymouth » dans le Massachusetts actuel.

3.3. La traite des esclaves

Ces formules de départ volontaire étaient loin de fournir assez de main-d'œuvre pour assurer l'essor des nouvelles colonies. C'est pourquoi des hommes et des femmes ont parfois aussi été forcés de migrer. Le commerce des esclaves est une forme de migration forcée que nous avons souvent tendance à oublier. La traite des Noirs est tristement célèbre. Plus les colonies américaines se développaient, plus le besoin de travailleurs à bon marché augmentait. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, des marchands allaient largement en profiter pour importer des

esclaves. Des marchands anglais, mais aussi espagnols et hollandais, partaient acheter des esclaves sur la côte occidentale de l'Afrique pour aller ensuite les revendre en Amérique. On estime aujourd'hui qu'environ 12 millions d'esclaves ont pris le chemin de l'Amérique. Il a fallu attendre 1865 pour que l'esclavage soit officiellement aboli en Amérique. Aujourd'hui, la grande communauté afro-américaine des Etats-Unis est là pour nous rappeler cette période peu glorieuse de l'histoire américaine.

3.4. Congo belge



Le roi Baudoin au Congo belge.

Très longtemps, la colonisation de l'Afrique s'est limitée à l'installation de comptoirs commerciaux à proximité des côtes. Puis la colonisation par les grandes puissances européennes a pénétré de plus en plus profondément vers le centre de l'Afrique. A la fin du XIXe siècle, les puissances coloniales ont organisé la Conférence de Berlin (1884-1885) dans le but de se partager l'Afrique. Le roi des Belges, Léopold II, y a lui aussi obtenu une colonie : l'Etat indépendant du Congo, un pays quatre-vingts fois plus grand que la Belgique, lui a été attribué à titre de propriété personnelle. A la suite des nombreuses accusations de mauvaise gouvernance, la région a été reprise par l'Etat belge en 1908 et est devenue une colonie nationale. Au cours des décennies suivantes, de nombreux Belges sont partis s'installer au Congo pour participer à la gestion du pays ou créer de nouvelles entreprises. On estime qu'à la fin de la période coloniale, 80.000 citoyens belges s'étaient établis au Congo. Le climat était tellement tendu après l'indépendance du Congo, en 1960, que la plupart des Belges ont fini par rentrer chez eux.

3.5. Les Belges du bout du monde

Parce que nous connaissons surtout la Belgique comme un pays d'immigration, nous en oublions parfois que nombre de nos compatriotes ont émigré. Jusque peu avant la Première Guerre mondiale, le nombre de Belges qui quittaient le pays était plus élevé que le nombre d'étrangers qui venaient s'y installer. Au fil du temps, des centaines de milliers de Belges sont partis chercher fortune et bonheur à l'étranger, parfois dans de lointains pays comme le Congo, mais souvent beaucoup plus près de chez eux. Pendant les guerres de religion du XVIe siècle, par exemple, des milliers de protestants anversois sont partis s'installer aux Pays-Bas pour échapper aux persécutions catholiques. Au XIXe siècle, c'est la France qui était la destination privilégiée : d'innombrables Belges sont partis dans le Nord de la France pour aller travailler dans l'industrie textile et les mines de charbon. Après 1850, les Belges formaient même la plus grosse communauté étrangère de France. De nombreuses femmes belges étaient employées comme domestiques à Paris. Les travailleurs belges étaient des hôtes appréciés par les employeurs français parce qu'ils avaient une réputation d'excellents travailleurs et acceptaient souvent un salaire inférieur à celui de leurs collègues français. Les Belges ont toutefois dû faire face à de nombreux préjugés. Les habitants du Nord de la France avaient, par exemple, donné aux Belges le sobriquet de 'Pots au beurre' parce qu'ils apportaient leur propre beurre pour ne devoir acheter que du pain en France. Les tensions étaient parfois tellement fortes qu'elles ont même déclenché de violentes bagarres contre les ouvriers belges.

3.6. Le Nouveau Monde, une terre d'espoir

Au XIX e et au début du XXe siècle, c'est l'émigration vers l'Amérique du Nord qui a connu l'essor le plus important. Même lorsqu'elle était encore une colonie anglaise, l'Amérique avait exercé une fascination particulière sur les immigrants du monde entier. Tous fondaient l'espoir de bâtir une nouvelle vie dans le Nouveau Monde. Après l'indépendance des Etats-Unis, proclamée en 1776, le gouvernement américain a continué à accueillir de nouveaux arrivants, car le pays avait besoin de bras. A partir du XIXe siècle, il est devenu beaucoup plus facile d'aller en Amérique grâce à l'invention des bateaux à vapeur. Pendant les années de pointe de l'immigration, de 1890 à 1924, plus de 15 millions d'immigrants sont arrivés aux Etats-Unis. Parmi eux, de nombreux Belges ont tenté l'aventure aussi. A côté des Etats-Unis, le Canada était également une terre d'immigration très populaire. A partir du milieu du XIXe siècle, le gouvernement canadien a mené une vaste campagne destinée à convaincre les Belges d'émigrer au Canada. Ce fut un succès, puisqu'entre 1901 et 1930, 32.000 Belges environ sont allés s'établir dans les provinces canadiennes. Un plus petit groupe de Belges a préféré l'Amérique latine. Il existait de petites enclaves d'émigrants belges au Mexique, à Cuba, à Haïti, en Argentine et au Brésil.

Immigrant célèbre

Bien que les Belges aient été plus nombreux à s'en aller à l'étranger que le contraire, le XIXe siècle a évidemment vu arriver son lot d'immigrants en Belgique aussi. Peu avant la création de notre pays, la plupart des immigrants qui s'installaient chez nous venaient de pays voisins. Ils étaient surtout français, mais les Néerlandais étaient nombreux aussi. Certains sont devenus célèbres, comme l'écrivain Henri Conscience. Son nom est plutôt étonnant pour quelqu'un qui a écrit « Le Lion de Flandre ». Henri Conscience était le fils de Pierre Conscience, un Français de Besançon venu s'installer à Anvers à l'époque de la domination napoléonienne et qui avait épousé une jeune Flamande qui lui a donné huit enfants. Il est assez ironique que l'auteur de ce grand classique de la littérature flamande soit à moitié français. ●

4. LA BELGIQUE, TERRE PROMISE

Le XXIe siècle a d'ores et déjà été baptisé siècle des migrations. Jamais auparavant les gens ne s'étaient déplacés aussi souvent. Les scientifiques prévoient que le nombre de migrations va fortement augmenter dans les années à venir. Les progrès techniques nous permettent de faire le tour du monde à un rythme d'enfer. Qu'il s'agisse d'un voyage d'affaire à New York ou d'un week-end à Paris, c'est devenu d'une grande simplicité. Mais il arrive hélas encore souvent que des hommes et des femmes soient forcés de se déplacer, chassés par la guerre ou les catastrophes naturelles. En témoigne les nombreux réfugiés qui traversent la Méditerrannée sur des embarcations de fortune ou encore le flux de migrants fuyant la Syrie.

4.1. Belgique : émigration et immigration

Le ton avait déjà été donné au siècle passé. Le XXe siècle a connu un enchaînement de migrations massives. Les deux guerres mondiales, le boom économique des années soixante, le conflit en ex-Yougoslavie et le fossé croissant entre le Nord et le Sud ne sont que quelques-unes des causes qui ont provoqué d'importants flux migratoires. La Belgique a été touchée aussi par ces phénomènes. Au moment de l'invasion allemande en 1914, par exemple, environ 1.300.000 Belges sont partis se réfugier dans les pays voisins. En l'espace de quelques semaines, près d'un cinquième de la population avait quitté le territoire belge !

Bien qu'au cours du XXe siècle de nombreux Belges soient donc partis temporairement à l'étranger, la Belgique a globalement été un pays

d'immigration au XXe siècle. Nos régions ont un long passé d'immigration. La Belgique actuelle – qui n'a été fondée qu'en 1830 – a notamment fait partie de l'Empire romain et de celui de Charlemagne; elle a été sous la domination des Espagnols et des Habsbourg d'Autriche, avant de finalement faire brièvement partie de la France (1792-1815) et du Royaume Uni des Pays-Bas (1815-1830). Chaque nouvelle annexion de nos régions à un autre pays s'accompagnait de l'arrivée de nombreux représentants de la nouvelle autorité.

4.2. Après la Première Guerre mondiale

Quand la Belgique a enfin accédé à l'indépendance en 1830, le nombre de nouveaux immigrants est d'abord resté relativement faible. Comme nous l'avons dit plus haut, la plupart des étrangers qui venaient chez nous arrivaient des pays voisins. L'immigration vers notre pays n'a pris des proportions importantes qu'après la Première Guerre mondiale, et a surtout atteint des sommets inégalés pendant l'entre-deux-guerres. Cet afflux d'immigrés est marqué par les premières campagnes de recrutement menées par les autorités belges qui souhaitaient attirer des travailleurs étrangers, surtout pour faire tourner l'industrie du charbon, alors en pleine prospérité. La plupart de ceux qui se sont laissé convaincre étaient italiens et originaires d'Europe de l'Est (Pologne, Tchécoslovaquie et Yougoslavie). Avant la Deuxième Guerre mondiale, la population belge a vu arriver dans ses rangs des immigrants chassés par la misère et les dictatures qui sévissaient dans le sud et l'est de l'Europe. De très nombreux étrangers ont également combattu activement dans les rangs la Résistance belge pendant la guerre : prisonniers russes évadés, Italiens, Français, etc.

4.3. Deuxième Guerre mondiale

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, notre pays a malheureusement perdu aussi une partie de sa population d'origine immigrée. Le 11 juin 1942, l'officier SS Kurt Asche, responsable de la « Question juive » à Bruxelles, reçut l'ordre de déporter 10.000 Juifs de Belgique à Auschwitz. Quelques mois plus tard, ce nombre était multiplié par deux. Un premier groupe de Juifs était arrivé chez nous à la fin du XIXe siècle, chassé par les terribles persécutions dont les Juifs étaient victimes dans la Russie des tsars. Un deuxième groupe, beaucoup plus important, avait quitté la Pologne après la Première Guerre mondiale à cause du climat terriblement nationaliste et antisémite qui régnait là-bas pendant l'entre-deux-guerres. La déportation de Juifs vers les camps d'extermination allemands a jeté des millions de personnes sur les chemins d'un exode tragique. De nombreux Juifs n'ont malheureusement pas survécu aux persécutions des nazis. De 1942 à 1944, près de 30.000 Juifs de Belgique ont été déportés et ont disparu. Heureusement, plus de la moitié de la population juive présente en Belgique avant la guerre a pu échapper à cette horreur grâce à la résistance et la solidarité des Juifs et de la population belge.

4.4. Après la Deuxième Guerre mondiale

Après la Libération, des prisonniers de guerre allemands ont été mis au travail dans nos mines de charbon pour remplacer les prisonniers polonais et russes qui avaient entre-temps été libérés. Après la libération de tous les prisonniers étrangers, certains Allemands ont décidé de rester en Belgique pour y construire une nouvelle vie. Pour remplacer les prisonniers, les dirigeants de l'industrie minière se sont mis en quête d'une « main-d'œuvre flexible et peu exigeante ». Le 20 juin 1946, le gouvernement belge signe un accord avec l'Italie prévoyant la venue de 50.000 travailleurs italiens. En échange, il s'engageait à vendre à l'Italie une certaine quantité de charbon par migrant. Après la mort accidentelle de 262 personnes, dont 136 Italiens, dans un charbonnage de Marcinelle en 1956, l'Italie a exigé un meilleur contrôle des conditions de travail de ses ressortissants. Pour ne pas accéder à cette demande, le gouvernement a alors signé dès 1956 des accords avec la Grèce et l'Espagne. Le flux de travailleurs immigrés italiens s'est alors ralenti à ce moment-là.



Lors d'un accident dans un charbonnage de Marcinelle, des centaines d'ouvriers d'origine étrangère meurent.

4.5. Les années soixante

Pendant les années suivantes, l'immigration en Belgique a atteint un record absolu. Les golden sixties n'ont pas volé leur nom : les années soixante sont caractérisées par une croissance économique inédite. La demande de main-d'œuvre était tellement importante que le gouvernement belge s'est vu obligé d'étendre sa politique de recrutement de travailleurs étrangers. De 1961 à 1966, 130.000 permis de travail ont été accordés à des Espagnols et à des Grecs, mais surtout aussi à des Marocains et à des Turcs. En février 1964, la Belgique a signé un accord d'immigration avec le Maroc et, quelques mois plus tard, un autre avec la Turquie. Toutes les parties tiraient un bénéfice de cet accord : la Belgique avait besoin de main-d'œuvre à bon marché tandis que les gouvernements turc et marocain comptaient sur l'argent qui allait affluer dans leur pays grâce aux économies de leurs immigrés. Les accords stipulaient aussi explicitement que cette immigration concernait des familles entières : les hommes étaient encouragés à emmener avec eux leur femme et leurs enfants. Le gouvernement belge espérait ainsi faire augmenter le taux de natalité et éviter, par la même occasion, que les immigrés aillent s'installer dans un autre pays qui leur aurait proposé de meilleures conditions de travail. Le gouvernement espérait que les travailleurs immigrés investiraient leur salaire dans l'économie belge.

Malgré cela, le gouvernement belge a longtemps considéré ces immigrés comme des travailleurs étrangers qui finiraient un jour par repartir chez eux et n'a jamais associé sa politique d'immigration à une véritable politique d'intégration. Les toutes premières mesures officielles d'intégration n'ont été proposées qu'en 1989. Aujourd'hui, nous payons le prix de cette réaction tardive. L'incompréhension qui règne envers la population d'origine étrangère aurait peut-être pu être évitée, ou au moins réduite, si on avait investi plus tôt dans des cours de langue et des programmes d'échanges culturels. Ajoutons à cela qu'au début les nouveaux immigrants avaient les pires difficultés à obtenir la nationalité belge, ce qui faisait d'eux pour plusieurs générations des citoyens de seconde zone. En 1984, la législation belge sur la nationalité a, pour la première fois, été profondément revue dans le but de simplifier la naturalisation des étrangers. La « procédure accélérée de naturalisation », votée en 2000, a assoupli les conditions d'obtention de la nationalité belge ; mais celles-ci ont par la suite été à nouveau renforcées. Aujourd'hui, le code belge prévoit deux procédures pour l'obtention de la nationalité belge : la procédure de déclaration ou de naturalisation.

4.6. Crise économique

La crise pétrolière de 1973 a débouché sur une période de malaise économique. L'économie globale s'est effondrée et la Belgique n'a pas échappé à la crise. Un grand nombre d'entreprises a fait faillite et le chômage a pris des proportions dramatiques dans notre pays. De plus, il apparut que, malgré les problèmes de chômage, les immigrés venus travailler en Belgique dans les années soixante n'avaient aucune intention de rentrer « chez eux ». En 1974, pour éviter d'accroître encore la pression sur le marché du travail, le gouvernement belge a décidé l'arrêt de l'immigration. En pratique,

seuls ceux qui bénéficiaient du droit au regroupement familial pouvaient venir s'installer dans notre pays. Après une période de regroupements familiaux qui a vu des femmes et des enfants venir rejoindre leur époux ou leur père, nous avons connu une période de migrations de mariage. Aujourd'hui, de nombreux Belges d'origine étrangère continuent d'aller chercher un(e) partenaire dans leur pays d'origine. En raison du regroupement familial et d'un taux de natalité élevé, le nombre d'immigrés (principalement ressortissants de l'Union Européenne) a continué d'augmenter en Belgique malgré l' « arrêt de l'immigration ».

Réfugiés politiques

Saviez-vous qu'Albert Einstein est arrivé dans notre pays en tant que réfugié politique ? Quand Hitler est arrivé au pouvoir en 1933, Einstein a refusé de retourner dans l'Allemagne nazie. Il a séjourné cette année-là quelque temps à la côte belge avant de partir aux Etats-Unis. Avant la Deuxième Guerre mondiale, la Belgique a d'ailleurs accueilli un certain nombre de réfugiés politiques allemands. Pendant les années cinquante et soixante, ce sont surtout des réfugiés originaires du bloc de l'Est qui sont venus demander l'asile politique dans notre pays. C'est le cas après la révolution hongroise contre le pouvoir soviétique en 1956 ou après le Printemps de Prague en 1968, par exemple. A cette époque, des réfugiés politiques venus d'Afrique du Sud et du Zaire sont également venus demander la protection de la Belgique. Nombreux aussi sont ceux qui ont fui les persécutions des régimes totalitaires qui sévissaient dans les années 70, 80 et 90 au Chili, en Argentine, au Brésil ou le régime répressif de Mobutu au Zaire à la même époque dans l'espoir de construire chez nous une vie nouvelle à l'abri du danger. Plus récemment, la Belqique a surtout accueilli des demandeurs d'asile originaires de l'ex-Yougoslavie. Chassés par la guerre, de nombreux Croates, Bosniaques, et plus tard Serbes, ont demandé l'asile en Belgique. ●

4.7. Les années septante et suivantes

Les migrations économiques vers notre pays allaient pratiquement s'arrêter dans les années septante. Il était devenu quasiment impossible d'obtenir un permis de travail, ce qui a entraîné une augmentation de l'immigration illégale. La Belgique a continué malgré tout à accueillir des migrants qui arrivaient chez nous pour y demander une protection. Dès qu'un étranger est reconnu comme réfugié, il cesse d'être un demandeur d'asile et reçoit le statut de réfugié reconnu. Si sa demande ne répond pas aux conditions pour l'obtention du statut de réfugié et qu'il ne peut pas être reconnu comme tel, mais que retourner dans son pays d'origine met sa vie en danger, alors l'étranger obtient ce qu'on appelle le statut de protection subsidiaire.

4.8. Aujourd'hui

Aujourd'hui aussi, les nombreux conflits armés dans le monde forcent énormément de gens à prendre la voie de l'exil. Des chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) indiquent qu'en 2014, près de 59,5 millions de personnes étaient en fuite dans le monde. Un peu moins de deux tiers d'entre elles étaient des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (38 millions), un tiers étaient des réfugiés (19,5 millions dont 5,1 millions sont des réfugiés palestiniens sous la protection de l'UNRWA) et 3% des demandeurs d'asile dont la procédure était en cours à la fin de l'année 2014 (1,8 millions). Les réfugiés viennent aujourd'hui en premier lieu de Palestine, de Syrie, d'Afghanistan, de Somalie, du Soudan et du Sud-Soudan.

Les immigrants qui viennent en Belgique ne sont pas uniquement des personnes qui fuient un pays en guerre pour chercher une protection. Ils sont avant tout des citoyens de l'Union européenne (64% des immigrants en 2014). Parmi les ressortissants de pays tiers, environ un sur deux obtient un premier titre de séjour pour raisons familiales. Pour l'autre moitié, il s'agit d'abord de raisons liées à l'éducation, puis de raisons professionnelles ou d'autres raisons. En 2013, les raisons liées à l'asile représentaient

9% et les raisons humanitaires (régularisations) 4% des premiers titres des ressortissants de pays tiers.

En 2014, notre pays comptait 1.214.605 étrangers, ce qui correspond à environ 11% de la population. Beaucoup pensent spontanément aux communautés marocaine et turque, alors que la réalité est très différente. En première position du « top 5 » des groupes de population les plus représentés dans notre pays, nous trouvons les Italiens (13% des personnes de nationalité étrangère), suivis des Français (13% également) et des Néerlandais (12%). Les Marocains (7%) et les Polonais (5%) occupent respectivement la quatrième et la cinquième place. Avec ses 3%, la Turquie arrive seulement en dixième position. Il faut toutefois souligner qu'au cours des dernières années de nombreux Turcs et Marocains ont obtenu la nationalité belge et ne sont donc plus repris dans cette statistique.

Nous sommes tous des enfants de migrants

Les gens se sont déplacés depuis toujours et continueront à se déplacer. Tant qu'il y aura des guerres et tant que les richesses du monde seront réparties de façon inégale, des personnes partiront à la recherche d'une vie meilleure. Si on ne s'attaque pas aux causes, les gens n'ont souvent pas d'autre choix que de se déplacer. Nous sommes actuellement en train de faire de l'Europe une région fortifiée, avec des frontières fermées, des procédures d'asile lourdes et une politique de refoulement stricte. Mais même une fermeture radicale des frontières ne pourra pas empêcher l'immigration. Quand nous nous interrogeons sur la façon dont nous gérerons l'immigration demain, nous devons avoir le courage d'examiner le passé. La société dans laquelle nous vivons aujourd'hui s'est construite grâce à des rencontres entre personnes venues des quatre coins du monde et grâce à l'intensité des échanges d'idées et de traditions. Et il n'en sera pas autrement dans le futur. Nous sommes le fruit de nombreux métissages. Notre monde est le produit des migrations et nous sommes tous des enfants de migrants.

Texte : Hannelore Goeman

GLOSSAIRE

Communauté d'origine étrangère. Groupe de personnes partageant les mêmes valeurs, la même culture, la même religion ou la même origine. Groupe social dont les membres ont des intérêts communs et forment une unité, un ' nous'.

Culture. Au sens anthropologique, totalité de ce qui est appris, transmis, produit et créé par une société afin de répondre aux défis de son environnement matériel et social[1].

Demandeur d'asile. Un demandeur d'asile ou un candidat-réfugié est une personne qui demande la reconnaissance du statut de réfugié sur la base de la Convention de Genève. Celle-ci prévoit une protection pour les personnes qui craignent avec raison d'être, dans leur pays d'origine, persécutées en raison de : leur nationalité, leur race, leur religion, leur appartenance à un certain groupe social ou leurs convictions politiques. Outre l'asile au sens défini par la Convention de Genève, une personne sollicitant le bénéfice d'une protection internationale peut bénéficier d'autres types de protection, la protection temporaire ou la protection subsidiaire.

Emigrant. Du point de vue du pays d'origine, il s'agit d'une personne qui quitte son pays d'origine pour s'établir dans un autre pays.

Emigration. Mouvement migratoire au départ du pays d'origine vers un autre pays.

Ethnocentrisme. Tendance, plus ou moins consciente, à privilégier les valeurs et les formes culturelles du groupe ethnique auquel on appartient[2].

Identité. Ensemble des représentations et des sentiments qu'une personne développe à propos d'elle-même et par rapport aux autres. L'identité dépend des appartenances groupales.

Illégal. Se dit d'une personne résidant dans un pays sans statut de séjour légal. Ce terme comporte une dimension péjorative. Le terme *sans-papier* sera préféré[3].

Intégration. Processus durant lequel une personne initialement étrangère devient membre/s'intègre dans une communauté d'accueil tout en l'influençant et en conservant certains aspects de sa culture d'origine. Si les immigrés ne conservent pas de traditions propres et si la société d'accueil n'intègre pas elle-même certains de leurs éléments culturels, cette intégration culturelle s'approche davantage de la notion d'assimilation.

Migrant. Un migrant est toute personne quittant son pays pour un autre, quels que soient ses motifs officiels ou officieux. Ce terme englobe donc les réfugiés.

Migration. La migration désigne le déplacement de lieu de vie d'individus, de manière générique. Ce terme n'opère, lui non plus, pas de distinction sur base des motifs de migration. *Voir aussi première génération, seconde génération et troisième génération.*

Nationalité. La nationalité est le lien juridique qui rattache un individu à un Etat. En Belgique, elle s'acquiert essentiellement par la transmission de l'un ou des deux parents. D'autres modes existent cependant :

- *L'attribution* est la voie de l'acquisition de la nationalité sans que la personne ait à accomplir une démarche quelconque. C'est notamment le cas des mineurs qui acquièrent automatiquement la nationalité par effet collectif, quand leurs parents deviennent belges. Ou, dans d'autres cas, ils l'acquièrent à la demande des parents.
- *L'option* et *la déclaration* sont ouvertes aux personnes majeures d'âge qui répondent à une série d'exigences (liés à la résidence, nombres d'années de séjour, lieu de naissance à l'âge, etc.) et qui n'ont pas de « faits personnels graves » empêchant l'acquisition de la nationalité. En cas de refus, un recours au tribunal est possible. Pour n'en citer qu'un seul exemple, un étranger qui a vécu de manière légale et ininterrompue pendant 10 ans (à condition de remplir des conditions en matière linguistique et de participation à la société) ou 5 ans (à condition de remplir des conditions en matière linguistique, d'intégration sociale et de participation économique) en Belgique et qui au moment de la déclaration possède un droit de séjour illimité peut acquérir la nationalité sur simple déclaration faite devant l'officier de l'état civil.
- *La naturalisation* est une procédure spécifique, qui concerne uniquement les majeurs ayant des mérites exceptionnels dans les domaines

[1] Annoncer la Couleur, Guide pédagogique « A la rencontre de l'autre », CTB, Bruxelles, 2012
[2] *Loc.cit.*
[3] « Lexicon », site van de Kruispunt Migratie-Integratie, geconsulteerd op 7/10/2015 (http://kruispuntmi.be/lexicon).

scientifique, sportif ou socioculturel, qui peuvent apporter une contribution particulière au rayonnement international de la Belgique. La Chambre des Représentants décide souverainement à qui elle l'accorde et elle a établi sa propre jurisprudence. Il n'y a pas de possibilité de faire un recours contre un refus de naturalisation, ce pourquoi cette procédure est souvent qualifiée de « faveur ».

Pays d'arrivée. Examiné à nouveau du point de vue de la migration, le pays d'arrivée est le pays où l'on a immigré. Pour les immigrants qui vivent et habitent en Belgique, la Belgique est 'leur' pays d'arrivée.

Pays d'origine. On parle du pays d'origine lorsqu'on s'intéresse à l'histoire de la migration de personnes qui ont migré. Le pays d'origine est dès lors le pays d'où les personnes ont émigré. Mais le pays d'origine peut aussi référer (pour les deuxième ou troisième génération) au pays d'où les parents ou les grands-parents ont émigré vers le pays où ils sont domiciliés actuellement (pays d'arrivée).

Personne d'origine étrangère. Personne qui a immigré en Belgique ou dont l'un des ascendants a immigré en Belgique et qui a la nationalité belge.

Personne étrangère. Personne qui ne possède pas la nationalité belge.

Personne issue de l'immigration. Personne qui a elle-même immigré en Belgique ou dont les ascendants (ou un des ascendants) ont immigré en Belgique.

Primo-arrivant. Personne arrivée récemment sur le territoire (12 mois en Flandre) qui se trouve dans une des situations suivantes :

- demandeur d'asile recevable
- réfugié reconnu
- personne bénéficiant d'un regroupement familial
- personne régularisée
- personne reconnue victime de la traite des êtres humains.

Sans-papiers. Ce terme désigne couramment une personne dépourvue de documents de séjour lui permettant de séjourner légalement sur le territoire. Sous cette appellation générique, toutefois, se retrouvent des situations extrêmement diversifiées : demandeurs d'asile déboutés, individus arrivés clandestinement sur le territoire, étrangers ayant eu par le passé un titre de séjour à présent non valide, etc. Le caractère illégal de leur séjour prive ces personnes de certains droits reconnus aux résidents légaux, notamment le droit de travailler.

Seconde génération. Désigne les personnes d'origine étrangère nées en Belgique, dont les parents sont nés à l'étranger et ont immigré en Belgique. *Voir première génération et troisième génération.*

Troisième génération. Se dit des personnes d'origine étrangère nés en Belgique, dont les parents sont nés en Belgique mais dont les grands-parents sont nés à l'étranger et ont immigré en Belgique. *Voir première génération et seconde génération.*

PAGE ACTIVE

1. Explique les mots/concepts suivants. Cherche une explication dans le texte ou une définition dans le dictionnaire. Y a-t-il d'autres mots que tu ne comprends pas ? Cherche leur signification !
Migration / émigration / immigration / nomade / sédentaire / domestiquer / néolithique / demandeurs d'asile / réfugiés

2. Après les passages « Quand les plantes partent en balade » et « Quand les animaux suivent leur nourriture », l'auteur conclut : « Tout comme les plantes, tous ces animaux migrent donc dans l'espoir de trouver une vie meilleure. » Commente cette phrase à la lumière de la théorie de l'évolution.

3.
a) Pourquoi les premiers hommes ont-ils tenté la traversée de l'Afrique vers l'Europe? b) Pourquoi les Néandertaliens ont-ils disparu?
c) Peux-tu en tirer une comparaison?

4. Qui étaient les migrants typiques du Moyen Age ? Illustre chaque fois au moyen d'un exemple concret.

5. Relie correctement.

1492	Vasco De Gama	Bahamas
1519-22	Henri le Navigateur	débarque sur le continent américain
1430	Christophe Colomb	Cap de Bonne-Espérance
1488	Giovanni Caboto	voyage autour du monde
1497	Magellan	côte occidentale de l'Afrique
1497	B. Diaz	est le premier à atteindre les Indes (par le Cap de Bonne-Espérance)

6. Fais un schéma clair qui représente la route transatlantique du commerce des esclaves. Connais-tu un autre nom pour ce commerce ?

7. La Conférence de Berlin (1885) a été un jalon important dans l'histoire du continent africain. Recherche les décisions principales prises à cette occasion. Qu'en est-il ressorti pour la Belgique ? En est-il également ressorti quelque chose de positif pour les Africains ?

8. Les Belges aussi ont émigré. Dresse une liste succincte et cite chaque fois une raison et/ou une condition qui les ont poussés à émigrer.

SOLUTIONS

1. Réponse personnelle des élèves.

2. Le texte donne l'impression que les plantes et les animaux migrent consciemment. Si nous raisonnons sur la base de la théorie de l'évolution, les plantes qui survivent sont précisément celles dont le vent emporte par hasard les graines dans la « bonne » direction. Les saumons entreprennent leur long voyage parce qu'ils sont poussés par leur instinct.

3.

a) Augmentation de la sécheresse et précarité alimentaire en Afrique >< climat plus doux et nouvelles réserves de nourriture en Europe. Augmentation de la compétition entre les différentes espèces humaines.

b) Au cours de la dernière glaciation, les continents étaient encore reliés entre eux parce que le niveau des océans était très bas. Cela a favorisé la progression d'une nouvelle espèce humaine : l'homo sapiens qui a évincé l'homme de Néanderthal.

c) Il y a chaque fois une raison climatologique ainsi qu'une « concurrence » entre deux espèces.

4.

a) Des marchands qui se déplaçaient d'une foire annuelle à l'autre.

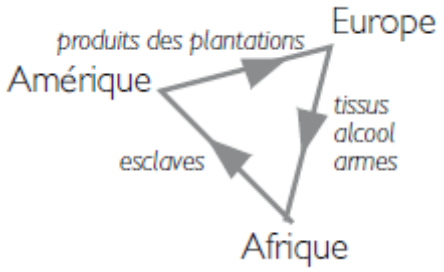
b) Des fonctionnaires qui accompagnaient une cour itinérante, ainsi que des juges itinérants.

c) Des pèlerins qui sillonnaient les routes européennes, notamment vers Compostelle.

5.

1430	Henri le Navigateur	côte occidentale de l'Afrique
1488	Bartolomeo Diaz	Cap de Bonne-Espérance
1492	Christophe Colomb	Bahamas
1497	Vasco De Gama	est le premier à atteindre les Indes (par le Cap…)
1497	Giovanni Caboto	débarque sur le continent américain (Newfoundland)
1519-22	Magellan	voyage autour du monde

6. Le commerce triangulaire :



7.

- Partage de l'Afrique (délimitation des frontières coloniales et des sphères d'influence)
- Libre-échange dans le bassin du Congo
- Libre navigation sur le fleuve Congo
- Lutte contre l'esclavage (surtout organisée par les Arabes) (c)
- Ce n'est pas la Belgique, mais Léopold II qui reçoit le Congo à titre de propriété privée (le Congo deviendra colonie belge en 1908) (b)

8.

- Au XVIIe siècle : d'Anvers vers les Pays-Bas (à cause des guerres de religion)
- Au début du XIXe siècle : travailleurs saisonniers en France (pauvreté en Flandre) et possibilité de faire la navette grâce au train à vapeur
- Début du XXe siècle : Amérique du Nord et Canada ; possible grâce au bateau à vapeur
- Au XXe siècle : vers le Congo : pour organiser la colonie belge, possibilité de postes de direction intéressants.

POUR ALLER PLUS LOIN…

1. A l'aide du dossier « Suis-je un migrant ? », dessine une ligne du temps de la migration en Belgique.
2. Que veut dire « migrer » ? Pourquoi les hommes migrent-ils ? Relève dans chaque période historique les raisons pour lesquelles les hommes ont migré, et déduis-en les différents types de migration.
3. Renseigne-toi (seul ou en groupe) puis expose à la classe un épisode de migration d'une population donnée à un moment donné de l'histoire. Présente le contexte de cette migration (historique, géographique, politique, etc.), ses causes, son déroulement et son résultat (éventuellement, la rencontre avec la population habitant les terres où migrent ces personnes).

Débat 1 : Connaissais-tu chacun de ces évènements historiques ? Certains t'ont-ils plus interpellés que d'autres ? Pourquoi ? Pourquoi et comment apprenons-nous certains évènements historiques et d'autres pas ? Pourquoi en retenons-nous certains et d'autres pas ?

Débat 2 : Que penses-tu du phénomène de migration ? Qu'est-ce que cette perspective historique t'a apporté ? Que penses-tu de la conclusion « nous sommes des enfants de migrants » ? Te considères-tu « enfants de migrants » ? Pourquoi ?

Fiche pédagogique – « Le sens de l'Histoire »

Thèmes abordés :

- Les différentes interprétations de l'histoire et des évènements historiques ;
- L'ethnocentrisme et le nationalisme ;
- L'empathie et la promotion d'une perception plus lard du monde.

Objectifs poursuivis :

- Explorer les diverses perceptions de l'histoire et l'enseignement de l'histoire ;
- Eveiller à la curiosité et l'empathie à l'égard de l'histoire et de la culture d'autres peuples ;
- Favoriser une approche critique de notre propre histoire.

BIBLIOGRAPHIE

Annoncer la Couleur, Guide pédagogique « A la rencontre de l'autre », CTB, Bruxelles, 2012.

Beyers, L., *Iedereen zwart? Het samenleven van nieuwkomers en gevestigden in de mijncité Zwartberg*, 1930-1980, Amsterdam: Aksant, 2007.

Caestecker F., Alien Policy in Belgium, *1840-1940. The Creation of Guest workers, Refugees and Illegal Aliens*, Oxford: Berghahn, 2000

Castles, S. en Miller, M., *The Age of Migration: Population Movements in the Modern World*, London, 2003.

Catherine, L., Morelli, A., Nadi, M., e.a., *Brussel Anders Bekeken, een blik op multicultureel Brussel en haar achtergronden*. School Zonder Racisme (ed.), Brussel, s.d.

Coudenys W., *Leven voor de Tsaar. Russische bannelingen, samenzweerders en collaborateurs in België*, Leuven, Davidsfonds, 2004.

FOD Binnenlandse Zaken, Dienst Vreemdelingenzaken, *Statistieken Vreemdelingen per nationaliteit*, Brussel, April 2006, http://www.dofi.fgov.be/nl/statistieken/Stat_ETR_nl.htm

Goddeeris I., *De Poolse migratie in België 1945-1950. Politieke mobilisatie en sociale differentiatie*, Amsterdam: Aksant, 2005.

Goff, R., Terry, J., e.a. *The 20th Century: a Brief Global History*, New York, 2002.

Morelli, A., *Belgische emigranten: oorlogsvluchtelingen, economische migranten en politieke vluchtelingen uit onze streken van de 16e eeuw tot vandaag*, Antwerpen, 1999.

Morelli, A., *Geschiedenis van het eigen volk: de vreemdeling in België van de prehistorie tot nu*, Leuven, 1993.

Morelli, A., Schreiber, J.P., *Les émigrants belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui*. MRAX, Bruxelles, 1999.

Ouali, N., *De immigratie in België; aantallen, stromen en de arbeidsmarkt*. Rapport 2001. Algemene directie Werkgelegenheid en Arbeidsmarkt, Mei 2003.

Reynebeau M., *Een geschiedenis van België*, Tielt, 2005.

UNHCR, *UNHCR Global Trends. Forced Displacement in 2014*, disponible sur: http://www.unhcr.org/556725e69.html

Vluchtelingen in getal. Stichting Vluchteling. Den Haag, 2008.

COLOPHON

© Myria. Actualisation d'une publication des éditions Averbode par ordre du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Texte de base rédigé par Hannelore Goeman. Malgré tous nos efforts pour respecter nos obligations concernant l'iconographie de ce dossier, il est possible que certains ayants droit nous soient restés inconnus. Nous restons à leur disposition pour régler leur problème.

Myria, le Centre fédéral Migration

Myria est une institution indépendante. Il analyse la migration, défend les droits des étrangers et lutte contre la traite et le trafic des êtres humains.

Myria travaille à rendre les derniers chiffres sur les migrations plus accessibles, compréhensibles et utilisables par tout un chacun. Pour cela, il rassemble et analyse des données provenant de sources diverses. De cette manière, il souhaite apporter une connaissance étayée des migrations aux décideurs politiques, aux scientifiques, aux médias et aux citoyens.

Myria travaille à rendre ces chiffres accessibles via son site web et présente des analyses détaillées dans *La migration en chiffres et en droits* ainsi que dans d'autres publications. Tous les trois mois, il diffuse **#Myriatics**, une newsletters qui se focalise chaque fois sur un thème différent.

Les nouveaux rapports 2015 sont sortis ! *La Migration en chiffres et en droits* et le *Rapport annuel traite et trafic des êtres humains : resserer les maillons* sont dès à présent disponibles sur www.myria.be .

Myriapolis

Myriapolis est la plateforme éducative de Myria, mettant à disposition différents outils didactiques pour aborder la thématique de la migration en Belgique. Jetez-y un coup d'œil sur www.myria.be/fr/myriapolis.

Restez informés !

Outre **Myriatics**, sa newsletter trimestrielle chiffre, Myria rédige mensuellement une newsletter générale, **Myriade**, dans laquelle il fait part de l'actualité de ses matières. Pour vous abonner à l'une de ces newsletters, rendez-vous sur www.myria.be/fr/newsletters !

MYRIA
Federaal Migratiecentrum
Centre fédéral Migration

Myria
138 rue Royale • 1000 Bruxelles
T +32 (0)2 212 30 00
myria@myria.be

Myria, le Centre fédéral Migration, est une institution indépendante. Il analyse la migration, défend les droits des étrangers et lutte contre la traite et le trafic des êtres humains. Myria promeut une politique basée sur la connaissance des faits et le respect des droits de l'homme.

www.myria.be
@MyriaBe
www.facebook.com/MyriaBe